

DÉPARTEMENT DE L'OISE

APPEL À PROJETS

Dans le cadre de son Pacte Territorial en faveur de l'Emploi et de l'Inclusion Sociale, le Conseil départemental de l'Oise a réaffirmé sa volonté d'ouvrir pour tous le chemin de l'emploi et de la qualification.

A ce titre, il a décidé de renouveler le soutien historique qu'il apporte aux structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE). A travers la combinaison unique d'un accompagnement socioprofessionnel adossé à un contrat de travail, les SIAE constituent une solution efficace pour favoriser l'insertion et le retour à l'emploi des allocataires du RSA du département.

Après avoir lancé un premier appel à projet en 2018 en direction des ateliers et chantiers d'insertion (ACI), le Conseil départemental de l'Oise a choisi de lancer un nouvel appel à projet spécifique à l'intention des autres SIAE que sont les associations intermédiaires (AI), les entreprises d'insertion (EI), les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) et les entreprises d'insertion par le travail indépendant (EITI).

Téléchargement

- [Appel à projet](#)
(pdf 1,3 Mo)
- [Règlement de l'appel à projet](#)
(pdf 0,65 Mo)
- [Dossier de candidature](#)
(pdf 0,30 Mo)

CALENDRIER

L'appel à projet est publié sur le site Internet du Département Oise.fr, le lundi 6 juillet 2020.

Les date et heure limites de réception ou de dépôt des dossiers sont fixées au vendredi 21 août à 17h.

La commission de sélection d'appel à projet est envisagée tout début septembre.